



Date de génération de ce justificatif : 15/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

DIONYSIX – Constitution de société

Référence : L023324

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 26 janvier 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



DIONYSIX Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 6, allée des Bruyères – 56400 BRECH Avis de constitution Aux termes d'un ASSP en date à BRECH (56) du 12/01/2024., il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : DIONYSIX Siège : 6, allée des Bruyères, 56400 BRECH Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 1 000 euros Objet : Négoce de vins, champagne et spiritueux, tout produit alimentaire ou non alimentaire vers une clientèle B2B (notamment CSE de sociétés) ou B2C (particuliers) ; Agence commerciale, apporteur d'affaires ; ouverture et gestion de magasins éphémères ; conseil ; formation ; enseignement Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. Stéphane LEFEBVRE, demeurant 6, allée des Bruyères – 56400 BRECH La Société sera immatriculée au RCS de LORIENT. POUR AVIS Le Président

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)